



PROCES VERBAL de l' ASSEMBLEE GENERALE de l'AL

Mercredi 17 mars 2021
En visioconférence ZOOM

DDEN Présents (22) :

Brigitte ANDRY, Agnès BOUSIGUES, Armand C HAMPSAUR, Tâm C HATELIER, Viviane CUSACK, Jean DOUSSY, Susannah E LLENA, Jane GUINVARCH, Jean-Marc GUSTAVE, Christian LAVAUX, Claudine LE BLAY, Chantal MARTUCCI, Michel M ARY, Michelle MESSIN, Djezia M IMOUNI, Sylviane MOISAN, Gérard MOUCHARD, Michelle PIGNAULT, Alice ROMARY, Denise TÊTE, Gilou VERMERSCH, Annie VERT, Jacqueline VILLENEUVE.

Absents excusés : les autres DDEN de la délégation de Grasse Val de Siagne

Invité : Laurent PASCAL (candidat DDEN)

Le quorum est atteint, au moins $\frac{1}{4}$ des membres actifs sont présents.

Michelle MESSIN préside la réunion, Jean DOUSSY en est le secrétaire.

INTRODUCTION

Notre présidente accueille les 22 DDEN qui se sont connectés via ZOOM et réalise la photo de l'écran pour valider la « feuille de présence ».

Puisque nous sommes en Zoom, pour des questions de facilités, il est demandé de voter à main levée : accord à l'unanimité.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2020 a déjà été adopté à l'**unanimité** lors de notre Assemblée trimestrielle du 26 juin 2020.

RAPPORT MORAL (joint en annexe)

Notre présidente nous présente son rapport moral pour 2020, document adressé avec la convocation. Notons que la délégation de GRASSE VAL de SIAGNE est composée de 34 DDEN dont 3 nouveaux en 2020 et toutes les écoles des circonscriptions de GRASSE et VAL de SIAGNE ont un DDEN. Il est adopté à l'**unanimité**.

RAPPORT D'ACTIVITES (joint en annexe)

Notre présidente présente ensuite son rapport d'activités pour l'année 2020.

Il est adopté à l'**unanimité**.

COMPTE RENDU FINANCIER (joint en annexe)

Notre trésorière nous fait une lecture détaillée des comptes.

Les dépenses sont bien couvertes par les recettes et **le solde de l'année 2020 est positif de +392,12€**, en légère progression par rapport à 2019.

Christian LAVAUX, vérificateur aux comptes, a constaté la bonne tenue des comptes et donne son quitus à Chantal. Il sollicite le quitus de l'assemblée pour la trésorière.

Le rapport financier est approuvé à l'**unanimité** et le quitus est donné à la trésorière à l'**unanimité**. Chantal remercie les DDEN.

Nous notons que, comme chaque année, nos comptes présentés et approuvés seront transmis à l'union départementale 06 pour être intégrés dans la comptabilité des comptes consolidés du département.

BUDGET PREVISIONNEL 2021(joint en annexe)

Charges et produits d'exploitation sont bien en équilibre à 5752,00 €.

Ce budget prévisionnel est approuvé à l'**unanimité**.

COTISATION 2021

Pour les membres actifs la cotisation 2021 est inchangée à **36 euros** qui se répartissent comme suit :

- 10 € cotisation pour la fédération nationale des DDEN,
- 10 € pour recevoir la revue papier « le Délégué »,
- 14 € cotisation pour l'union départementale 06 et
- 2 euros pour l'AL Grasse.

Pour les membres honoraires 10 € pour la revue papier « le délégué » s'ils la désirent. Les dons sont autorisés. A compter de 2021, le montant de la revue "Le Délégué" de 10 € étant intégré à celui de la cotisation, la somme de 36 € est portée sur le CERFA pour déduction fiscale.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ASSOCIATION LOCALE est administrée par un conseil d'administration comprenant au moins 4 membres et au plus 7 membres, élus par l'assemblée générale (majorité absolue au premier tour, majorité relative au deuxième tour) l'année du renouvellement général académique pour quatre ans : pas de changement jusqu'au 31/08/2025. Sont élus à l'unanimité :

<u>FONCTION</u>	<u>NOM</u>
Présidente	Mme Michelle MESSIN
Vice-présidente	Mme Jacqueline VILLENEUVE
Vice-président	M. Jean-Marc GUSTAVE
Secrétaire	M. Jean DOUSSY
Secrétaire-adjoint	Mme Denise TETE
Trésorière	Mme Chantal MARTUCCI
Trésorier-adjoint	M. Henri BONÈ

Le mandat annuel du vérificateur aux comptes : Christian LAVAUX est reconduit dans sa mission à l'unanimité.

CANDIDATURE pour LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNION DÉPARTEMENTALE 06 :

Le Président actuel de l'UD 06 a précisé lors du dernier conseil d'administration, qu'il n'était pas souhaitable qu'un DDEN de la délégation de Grasse se présente par souci de répartition géographique au sein du CA de l'UD, car nous étions déjà 4 à y siéger. Par contre, seul le renouvellement de mandat pour 3 ans (2022-2024) de Michelle MESSIN est reconduit à l'unanimité

Il n'y a pas d'autres candidatures

Le secrétaire de séance

Jean DOUSSY

La Présidente de séance

Mme Michelle MESSIN

L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Monsieur Jean MOREAU 7 Rue RAIBERTI 06000 Nice ou à l'adresse e-mail suivante : secretariat.ud06@dden.fr

ANNÉE CIVILE 2020

RAPPORT MORAL

Avec la pandémie de coronavirus, face à la Covid19, la Recherche et le corps médical cherchent, les soignants s'activent et s'épuisent dans les hôpitaux, les politiques légifèrent face à des citoyens qui ne savent pas toujours prendre la mesure du problème. Le terrorisme, lui aussi est mondial et comment au 21ème siècle nous en sommes à subir des actes de violence, voire de barbarie, à l'encontre de personnes dans la pratique même de leurs métiers

Comme tous, nous avons subi une année bien difficile. Nos actions ont été en plus bouleversées par la difficulté de rencontres en présentiel.

Les DDEN, majoritairement personnes à risques, n'ont pas toujours pu être au coeur des problèmes, sur le terrain. Par contre ils ont su être un soutien pour toute la corporation, chacun a su garder le contact par téléphone, mail ou visio conférence, dès que cela était possible en plus des rencontres physiques qui ont pu se dérouler durant cette année 2020 avec tous les gestes barrières nécessaires.

Une des missions que nous nous fixons : la SECURITE des enfants, du corps enseignant et du personnel de nos écoles de notre délégation

La crise sanitaire de 2020 continue de sévir en 2021. Nos actions sont particulièrement axées vers cette problématique.

C'est également durant cette année 2020, que chaque DDEN a fait la demande de renouvellement quadriennal. Nous aurons 3 DDEN qui n'ont pas renouvelé. Par contre, grâce à notre prospection active, nous avons 4 nouvelles personnes qui vont nous rejoindre dès janvier 2021. Elles sauront travailler en binôme avec le DDEN de l'école d'affectation afin de se familiariser non seulement avec le site, mais aussi avec nos actions et missions possibles.

Ce sont donc 33 DDEN à ce jour, qui vont oeuvrer et poursuivre leur mission avec conviction dans 24 communes, faisant d'eux des partenaires actifs dans leurs écoles d'affectation, et ce sont **plus de 70 écoles primaires, élémentaires et maternelles qui ont bénéficié de la présence d'un DDEN de notre délégation de Grasse et Val de Siagne**

Un grand Merci à vous tous.

Chaque DDEN est une personne ressource de l'école, garant des valeurs républicaines.

Chaque DDEN donne de son temps et de son énergie au service des élèves et de l'école française, publique et laïque

Merci à l'Ecole et à son corps enseignant

Merci aux parents et aux adultes

qui enseignent aux enfants le bien vivre ensemble afin que nous puissions toujours être solidaires pour que

VIVE LES ENFANTS

RAPPORT D'ACTIVITES 2020

Malgré la pandémie de coronavirus, notre année civile 2020 a été rythmée par :

I - LES REUNIONS :

* les trois réunions statutaires :

- l'**Assemblée générale du 24 janvier 2020 à AURIBEAU**
- l'**Assemblée trimestrielle du 26 juin 2020 par visio ZOOM**
- l'**Assemblée trimestrielle du 28 septembre 2020 à Grasse (espace culturel)**

* et précédant ces assemblées, trois réunions de **Bureau élargi** : les 6 janvier, 22 mai par Zoom et 8 septembre par zoom

Chacune de ces réunions est suivie de comptes-rendus adressés à chaque DDEN de la délégation.

* et compte tenu du risque d'isolement à cause de la pandémie, des réunions informelles ont été organisées par visio zoom les 12 novembre, et 10 décembre (qui se poursuivront sur les mois à venir)

* l'**Assemblée Générale de l'Union Départementale** du 2 MARS 2020 à Cagnes sur Mer.

L'UD06 organisa aussi des rencontres (par commissions tel que CA, mise à jour du rapport de visite etc) par visio Zoom les 2 octobre, 12 novembre et 16 décembre.

Conformément aux statuts, 5 postes représentant un tiers des administrateurs étaient à renouveler dont un membre démissionnaire (2020-2023), plus un poste pour remplacer un autre membre démissionnaire (2020-2021).. Les 4 sortants ont renouvelé leur candidature, et se sont présentés 2 candidats pour remplacer les démissionnaires. L'ensemble du renouvellement de ces candidats pour le conseil d'administration a été approuvé à l'unanimité

Grâce à ces rencontres, les actions individuelles dans nos écoles se trouvent renforcées par la dynamique de l'ensemble des DDEN de Grasse et Val de Siagne.

II - LES SECTEURS d'ACTIVITE.

Selon les conditions et restrictions gouvernementales, les membres de notre délégation ont été présents autant que faire se peut, dans **les Conseils d'école**, attentifs aux problèmes dans les domaines des effectifs, de l'accueil des élèves handicapés, de la restauration, du personnel d'encadrement, de l'hygiène et de la sécurité et ont œuvré au suivi des travaux à entreprendre.

Et de la même façon, les DDEN ont participé aux **Commissions de Sécurité** dans leurs écoles et aux suivis des consignes du **PPMS** (plan particulier de mise en sécurité) , aux actions de la **Sécurité Routière scolaire**, aux **Commissions de restauration** et aux réunions des **Caisses des Écoles** de différentes communes.

Chaque DDEN a rempli consciencieusement le **rapport annuel de visite de l'école** où il est affecté. Ce moment privilégié de rencontre avec la directrice ou le directeur de l'école a été quelque peu différé par des contacts téléphoniques ou mails, mais sont restés l'occasion de faire le point sur l'organisation de l'école, les effectifs, les locaux et

la sécurité. Ces rapports ont été transmis aux Maires des communes ainsi qu'aux Inspecteurs de l'Éducation Nationale des circonscriptions de Grasse - Val-de Siagne, de Valbonne et de Vence. Nous avons toujours des retours positifs et les remerciements des Maires et IEN que nous rencontrons chaque année et qui apprécient la vigilante attention des DDEN de notre délégation. Des statistiques départementales et par délégation sont faites et présentées à l'ensemble des DDEN.

Durant cette année 2020, les **rencontres** diverses de notre délégation des DDEN avec les tiers n'ont pas eu lieu en présentiel. Toutefois elles l'ont été souvent par téléphone et mails :

* avec l'IEN Madame CANONNE et Michelle MESSIN, Présidente, qui a su donner les informations sur les difficultés rencontrées par la Covid19 : mise en place de suivi des enfants en télétravail, contacts parents/enseignants, reprise de l'école en Juin avec distanciation et gestes barrière difficiles à mettre en place et à faire accepter.

* chaque DDEN avec le directeur ou directrice de son école d'affectation : par téléphone ou mail pour soutien des actions menées durant le confinement, lors de la reprise de l'école de juin, mais aussi à l'annonce du drame envers un professeur qui a affecté tout le corps enseignant. Les différents contacts relatifs à la vie de l'école montrent également l'écoute de tous les DDEN. Ils apportent aide également aux différentes manifestations organisées pour les enfants des écoles. Ils participent à toutes les activités favorisant la création et le développement des oeuvres complémentaires de l'école publique proposées par les communes

* présence au forum des associations de 3 communes : le 5 septembre 2020 à Peymeinade et Saint Vallier et le 12 septembre 2020 au Tignet

Comme chaque année, le numéro 37 de notre **bulletin** a été distribué début 2020 avec les vœux de bonne année, pour consultation publique à l'ensemble des Maires et acteurs scolaires des communes, I.E.N. I.A. et directrices ou directeurs des écoles, ainsi qu'à tous les DDEN de notre association et autres membres de l'Union départementale et Fédérale. Notre bulletin annuel nous aide à expliquer nos actions aux tiers, et ce n°37 a été travaillé sur des thèmes que nous soutenons et qui sont en relation avec les 2 concours proposés par la fédération : « les écoles fleuries et se construire citoyen ».

Cette année, des **livres en dotation** dans la continuité de ces thèmes : convaincus que la culture est essentielle au développement des enfants, nous avons fait le choix de distribuer un livre à chacune des écoles que nous couvrons

L'Union Départementale des DDEN (UD06) ainsi que la Fédération nous apportent la **formation indispensable** par le suivi des actualités dans la revue « le Délégué » et les mails d'informations. Cette année, la rencontre de formation des DDEN n'a pas pu se tenir et est reconduite pour début 2021. A noter que 4 membres de notre délégation font partie du conseil d'administration départemental et que notre délégation, par son nombre de DDEN, sa présence dans toutes les écoles de son secteur et ses actions, est un exemple de vitalité pour notre département.

Malheureusement, cette année face aux restrictions dues à la pandémie,

les DDEN, conjoints et amis, n'ont pas pu organiser les repas conviviaux qui suivent nos assemblées et retrouver les **DDEN membres honoraires** qui sont notre mémoire et nous sont d'un grand soutien. La convivialité nous manque.

Le travail reconnu des DDEN est clairement visible lors de **l'attribution des subventions de fonctionnement** notamment par les communes de Auribeau, Cabris, Caussols, Cipières, Escragnolles, Grasse, Mouans-Sartoux, Mougins, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Peymeinade, Saint Auban, Saint-Vallier-de-Thiery, Le Tignet.

Nous les remercions vivement de ce témoignage de reconnaissance qui encourage les actions de notre association. De plus, suite aux élections municipales, un courrier de félicitations, a été adressé à tous les Maires.

III- EN CONCLUSION :

Les DDEN ne sont pas isolés mais regroupés dans une association qui assure formation, compétence et appui

Les DDEN ne sont pas restés inactifs malgré les contraintes sanitaires liées à la Covid19 et ont su par les moyens modernes de communications maintenir le contact avec tous les intervenants habituels.

Au cours de cette année si particulière de 2020, la délégation de Grasse Val-de-Siagne peut se réjouir de sa vitalité, soucieuse de protéger, d'encourager et d'oeuvrer pour

une école de la République, démocratique et laïque,
une école de qualité ouverte à tous les enfants
dans le seul intérêt des enfants